

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_033_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	7	7
Date de la convocation : 28/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (la Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Anne MONPEYSSSEN.

Présents : Anne MONPEYSSSEN, Nancy BRET, Didier BEDOUSSAC, Catherine LORETTE, Bruno ROUME, Cédric DELOBELLE, Noémie VIEILLECHAIZE,

Représentés :

Absents et Excusés : Robin DAUBIGNARD, Jérôme SERRE, Alexandre TEULIERES, Marion LACOMBE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Nancy BRET est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Mesdames, Messieurs,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L. 283 à L.293 et R.130 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;

Vu les quatre listes déposées par les conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de La Ségalassière sera le suivant :

- 1 délégué à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

Résultat du scrutin :

- Délégué : MONPEYSSSEN Anne 7 voix
- Suppléant N°1 : ROUME Bruno 6 voix

-Suppléant N°2 : BRET Nancy

-Suppléant N°3 : LORETTE Catherine

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

6 v

Publié le ID : 015-211502240-20260605-DE_033_2026-DE

S²LOW

7 voix

Le Maire,

Anne MONPEYSSEN

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 juin 2026
Publié le 11 juin 2026

Secrétaire de Séance

BRET Nancy

